
A propos de "l'Affaire Tévoédjré": une lecture des rapports Nord-Sud au sein du BIT

Françoise Blum*¹

¹Centre d'histoire sociale du XXe siècle (CHS) – CNRS : UMR8058, Université Paris I - Panthéon-Sorbonne – 9 Rue Malher 75181 PARIS CEDEX 04, France

Résumé

Cette communication se propose d'aborder la question des rapports Nord-Sud au sein de l'OIT, ainsi que les rapports de pouvoir et les diverses négociations entre le Nord et le Sud au sein de l'organisation à travers ce qu'on a appelé l'Affaire Tévoédjré. Albert Tévoédjré, de nationalité dahoméenne, cofondateur avec Joseph Ki-Zerbo du MLN (Mouvement de libération nationale) en 1958, avait été, entre autres charges et distinctions, secrétaire de l'Union africaine et malgache. Entré au Bureau international du travail comme expert en planification de la main d'œuvre, il y est nommé le 1er mars 1966 coordinateur régional pour l'Afrique avant d'accéder au poste de directeur général adjoint. Parallèlement, il exerce les responsabilités de secrétaire général de l'Association mondiale de prospective sociale. C'est au colloque fondateur de cette association qu'Albert Tévoédjré commence à développer l'idée du Minimum social commun et celle du contrat de solidarité, qui restera maîtresse chez lui et qu'il exposera dans *La pauvreté, richesse des peuples* (1978), livre préfacé par Dom Helder Camara, et pour lequel il reçoit le prix de la vie économique en 1980. Il s'agit, en lieu et place de "l'assistance technique de papa" de développer de nouvelles formes de coopération contractuelle entre le Nord et le Sud. En 1982, il pose sa candidature, en même temps qu'un sud-américain, au poste de directeur général du BIT mais l'organisation va préférer proroger le mandat du directeur en poste: le Français Francis Blanchard. Albert Tévoédjré dépose alors un recours auprès du Tribunal administratif de l'OIT, recours fondé sur l'âge du candidat, qui a dépassé la limite reconnue comme celle de la retraite pour les fonctionnaires de l'organisation internationale. Il sera néanmoins débouté. Ce qu'on appelle alors "l'affaire Tévoédjré" a des ressorts multiples: personnels bien sûr mais aussi politiques, l'élection – ou non - d'un homme issu d'une nation du Tiers-monde. Ce sont ces aspects tant personnels que politiques que l'on essaiera de mettre en lumière tout en tentant de cerner l'action spécifique d'Albert Tévoédjré en tant que directeur général adjoint, et son rôle dans l'éventuel redéfinition des rapports Nord-Sud, de même que les réseaux actifs en la matière. Albert Tévoédjré quittera, après cet échec le BIT.

ENGLISH VERSION

About the "Tevoedjré Affair": a reading of North-South relations within the ILO

This communication aims to address the issue of North-South relations within the ILO, as well as power relations and the various negotiations between North and South within the organisation through what has been called the Tevoedjré Case. Albert Tévoédjré, a Dahomean

*Intervenant

national, co-founder with Joseph Ki-Zerbo of the MLN (Mouvement de libération nationale) in 1958, had been among other offices and honours secretary of the African Union and Madagascar. He joined the International Labour Office as an expert in workforce planning and was appointed Regional Coordinator for Africa on 1 March 1966 before becoming Deputy Director General. At the same time, he is Secretary General of the World Association for Social Foresight. It was at the founding conference of this association that Albert Tévoédjré began to develop the idea of the Common Social Minimum and the solidarity contract, which he would continue to teach at home and which he would present in *La pauvreté, richesse des peuples* (1978), a book prefaced by Dom Helder Camara, for which he received the Economic Life Prize in 1980. Instead of "Dad's technical assistance", it is about developing new forms of contractual cooperation between North and South. In 1982, he applied, along with a South American, for the post of Director-General of the ILO, but the organization preferred to extend the term of office of the current Director: Francis Blanchard of France. Albert Tévoédjré then lodged an appeal with the ILO Administrative Tribunal, based on the candidate's age, which had exceeded the limit recognised as the retirement limit for officials of the international organisation. However, it will be rejected. What is then called the "Tevoedjré affair" has multiple aspects: personal, of course, but also political, the election - or not - of a man from a Third World nation. It is these personal and political aspects that we will try to highlight while trying to identify Albert Tévoédjré's specific action as Deputy Director General, and his role in the possible redefinition of North-South relations, as well as the networks active in this field.

Albert Tevoédjré will leave the ILO after this failure.